

Article 4 : « Tu honoreras tes parents. »

**CEC 2232-2233**

#### **4. La famille et le royaume**

Un des objectifs fondamentaux de la famille chrétienne est de rendre les enfants adultes, non seulement sur le plan physique mais sur le plan moral, spirituel, social et ecclésial. Les parents, avec toute la discrétion voulue et en tenant compte de l'âge et de la situation de leurs enfants, sont là pour les former à suivre leur vocation sociale (le travail) et surnaturelle. Le *Catéchisme* consacre un paragraphe à cette tâche importante. Il montre que la famille n'est pas la réalité dernière mais avant-dernière : elle est en effet orientée vers le royaume du Père.

Une application immédiate de cette dimension eschatologique est la liberté dont doivent jouir les membres de la famille les uns vis-à-vis des autres. Cette liberté est évidemment indispensable sur le plan naturel, afin que chacun des membres de la famille grandisse en autonomie, mais aussi sur le plan chrétien, dans l'acceptation d'une vocation consacrée. Le *Catéchisme* insiste beaucoup sur ce point, à la suite du Seigneur : *Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Mt 10, 37.